## **MESSAGE DU MAIRE**

Avec la conclusion de son Plan stratégique 2014-2017, l'administration laurentienne a vu une excellente occasion de lever la barre un peu plus haut en déposant non pas un nouveau plan sectoriel, mais cinq simultanément lors de la séance générale tenue en août!

Motivées par ce grand défi, nos équipes ont collaboré étroitement entre elles et avec tous les acteurs concernés pendant les derniers mois pour construire ce que nous nous plaisons à nommer notre « vision inspirée et intégrée du Saint-Laurent de demain ».

Touchant la majorité de nos champs d'action, ces cinq plans en contiennent deux tout à fait inédits : le développement culturel et la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Rappelons que Saint-Laurent avait déjà fait figure de pionnier en adoptant la culture comme quatrième pilier de son Plan local de développement durable en 2011, une action jugée très ambitieuse alors. Depuis, force est d'admettre que la culture est reconnue à juste titre comme un élément indispensable à la vitalité économique d'une communauté et au bien-être de ses résidents. Quant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'urgence d'agir pour contrer les changements climatiques nous a incités à poser un geste concret avec l'objectif de créer un effet d'entraînement auprès de tous.

Dans le contexte actuel où les enjeux et les besoins changent rapidement et fréquemment, cet exercice a été très profitable pour notre organisation alors que certaines actions retenues touchaient les compétences de plusieurs unités administratives. Cela a permis une mise en commun de nos ressources et de nos expertises.

Et puisque les Laurentiens et les Laurentiennes ont été nombreux à participer à ce grand chantier, nous avons tenu à en partager le fruit au moyen de ce cahier spécial. Contenant un résumé de chacun des cinq plans, il offre une vue d'ensemble de cette vision intégrée ainsi créée. Pour en savoir plus, n'hésitez pas à consulter notre site Internet à l'adresse ville.montreal.qc.ca/saint-laurent.

À chacun et à chacune d'entre vous, merci de contribuer à la qualité de vie de Saint-Laurent!

Le maire de Saint-Laurent. Alan DeSousa, FCPA, FCA





# **UNE PLANIFICATION AXÉE SUR LA COLLABORATION**

Communauté dynamique et prospère comptant un grand nombre de jeunes familles, Saint-Laurent affiche une croissance démographique exceptionnelle depuis plusieurs années. Ceci s'accompagne d'une augmentation proportionnelle des besoins de la population, ce que celle-ci a notamment exprimé lors des consultations Demain à Saint-Laurent tenues sur le territoire tout au long de l'été 2016.

Les résidents ont alors pu se prononcer sur la mobilité, la culture et le développement durable en répondant à des questionnaires en ligne ou en échangeant

> avec l'équipe qui a sillonné les parcs durant la belle saison. Il était aussi possible pour eux de publier leurs réflexions sur une plateforme numérique dédiée. Puis, en octobre, les Laurentiens ont été invités à prendre part à deux soirées d'idéation.







DÉVELOPPEMENT

**CULTUREL** 



## Cinq plans locaux dans l'intérêt de la communauté

Forte de cet apport de la communauté, l'administration laurentienne a travaillé de concert avec des intervenants et des partenaires du milieu pour produire simultanément, à l'issue de son Plan stratégique 2014-2017, une série de cinq plans locaux touchant les principaux secteurs de la vie municipale. Dans l'intérêt de la communauté, cette initiative offrira une planification concertée des volets suivants : développement social, développement culturel, développement durable, déplacements et réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Visant une mobilisation sans précédent de la population, du milieu sociocommunautaire et de la communauté d'affaires, ces cinq plans ont été précédés d'analyses rigoureuses afin de miser sur des actions quantifiables que l'arrondissement pourra suivre au moyen d'indicateurs de performance et d'outils de suivi.

Par exemple, en vue de produire le plan visant les gaz à effet de serre, les équipes ont effectué un diagnostic de la situation sur le territoire par la réalisation d'un inventaire. Pour la culture, l'arrondissement a mandaté une firme afin de procéder au diagnostic de son offre, de même que des besoins et des pratiques des citoyens. Dans le cas du développement social, des activités de consultation réunissant des partenaires du milieu et des citoyens ont été organisées. De même, Saint-Laurent a tenu à impliquer les citoyens, les employés, les employeurs ainsi que les représentants d'organismes et d'institutions dans le processus d'élaboration de ses plans touchant le développement durable et les déplacements.



Le maire de Saint-Laurent, **Alan DeSousa**, le conseiller de la Ville pour le district de Côte-de-Liesse, Francesco Miele, et le conseiller de la Ville pour le district de Norman-McLaren, **Aref Salem**, avec une partie de l'équipe derrière la réalisation des cinq plans.



# PLAN LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2017-2020

En 2004, l'arrondissement de Saint-Laurent a entrepris un virage environnemental pour assurer une gestion responsable du territoire. Un premier *Cadre de référence en développement durable* voyait le jour en 2009. Puis, en 2011, l'administration laurentienne présentait son tout premier *Plan local de développement durable*. Depuis, par ses projets novateurs et ses valeurs écologiques, Saint-Laurent s'est taillé une place importante comme meneur en développement durable sur le territoire montréalais. Le nouveau *Plan local de développement durable* vise à consolider sa position dans ce domaine et à favoriser la participation des citoyens tout autant que celle des industries, des commerces et des institutions.

**VOICI QUELQUES FAITS SAILLANTS DE CE PLAN:** 

Maintenir le Système de gestion environnementale et la certification ISO 14001 dans les bâtiments municipaux.

**ACTION :** Augmenter le nombre de bâtiments certifiés, qui est de cinq actuellement, à sept en 2020.

### Planter des arbres sur le domaine public.

**ACTION :** Bonifier de 3000 arbres le patrimoine arboricole de Saint-Laurent d'ici 2020.

### Créer des aménagements favorables à la biodiversité.

**ACTION :** Préserver l'habitat du papillon monarque dans le boisé du parc Marcel-Laurin et lancer un concours pour réaliser un corridor de biodiversité dans l'axe Cavendish-Thimens.

### Installer des toits blancs et des toits verts sur les édifices municipaux.

**ACTION :** Augmenter le nombre de toits écologiques, qui est de quatre actuellement, à sept d'ici 2020.

Augmenter les actifs alimentaires locaux tels que les jardins communautaires, les marchés publics et les cuisines collectives.

**ACTION :** Augmenter le nombre d'actifs alimentaires, qui est de sept actuellement, à 12 en 2020.





# PLAN D'ACTION INTÉGRÉ EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL 2017-2021 BÂTIR ENSEMBLE UNE COMMUNAUTÉ ÉQUITABLE, INCLUSIVE ET SOLIDAIRE MONTRÉAL SE

# PLAN D'ACTION INTÉGRÉ EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL 2017-2021

L'arrondissement de Saint-Laurent se distingue par sa diversité culturelle, son dynamisme et sa qualité de vie. Toutefois, cette vitalité cache des disparités sociales et urbaines. Certains citoyens sont confrontés à des difficultés particulières et requièrent un accompagnement à différentes étapes de leur vie. Face à ces défis d'inclusion, de solidarité et d'équité, le *Plan d'action intégré en développement social* favorise l'épanouissement personnel et collectif en contribuant à la réduction des inégalités sociales, en assurant une cohésion sociale durable dans les quartiers et les milieux de vie et en soutenant l'intégration socio-économique des citoyens d'origines diverses.

VOICI QUELQUES FAITS SAILLANTS DE CE PLAN :

### Accroître le nombre de logements abordables et réduire l'insalubrité.

**ACTION :** Participer à un comité formé de partenaires afin de cerner les enjeux, de partager les pratiques et d'identifier des pistes de solution.

### Développer l'agriculture urbaine sur le territoire laurentien.

**ACTION :** Intégrer l'agriculture urbaine dans les projets immobiliers et les aménagements publics et autoriser les potagers en avant des habitations multifamiliales.

### Assurer une cohabitation harmonieuse dans les lieux publics.

**ACTION :** Renforcer le travail de milieu et la médiation sociale.

### Favoriser l'engagement des entreprises dans la communauté.

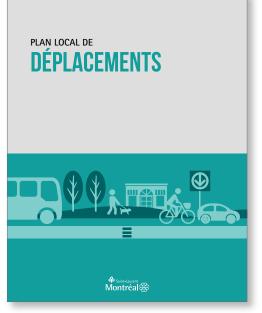
**ACTION :** Développer une stratégie afin de mobiliser la communauté d'affaires autour de ce projet et la sensibiliser à l'importance du rôle qu'elle peut jouer.

### Encourager les déplacements actifs par des aménagements sécuritaires appropriés.

**ACTION:** Implanter des parcours actifs dans certains quartiers.







# PLAN LOCAL DE DÉPLACEMENTS

En 2009, Saint-Laurent a été le premier arrondissement à réaliser un *Plan local de déplacements* pour son territoire. Pour cette deuxième version, il s'est donné l'objectif de contribuer à offrir aux citoyens et aux entreprises locales un environnement urbain à échelle humaine, sécuritaire et sain, tout en stimulant la croissance économique des pôles d'emplois. Pour y parvenir, il privilégie les transports collectifs et actifs, ainsi que les technologies innovantes afin d'optimiser la mobilité des biens et des personnes, et ce, dans une perspective de développement durable.

VOICI QUELQUES FAITS SAILLANTS DE CE PLAN :

Contribuer à l'amélioration de la mobilité métropolitaine avec l'implantation du Réseau électrique métropolitain (REM) de la CDPQ Infra.

**ACTION :** Bonifier et encadrer l'implantation du projet du REM pour les six stations prévues sur le territoire laurentien.

Collaborer avec la STM, la STL et le RTM pour l'amélioration des services d'autobus.

**ACTION :** Mettre en place de nouvelles Mesures préférentielles pour bus (MPB) et le Service rapide par bus (SRB) Côte-Vertu. Revoir le réseau de desserte des autobus afin de l'adapter aux futurs changements concernant le métro et le REM.

### Développer le réseau cyclable du territoire laurentien.

**ACTION :** Connecter les liens cyclables actuels vers les secteurs limitrophes. Développer le réseau cyclable interne et implanter un réseau cyclable quatre saisons.

### Améliorer la sécurité routière pour les piétons.

**ACTION :** Continuer la mise en place de mesures de modération dans les quartiers résidentiels et les zones scolaires et sur certaines artères dans le cadre du programme Vision zéro.

### Bonifier l'offre en matière de déplacements dans l'arrondissement.

**ACTION :** Implanter des pôles de mobilité durable regroupant plusieurs services en collaboration avec la Ville de Montréal : accès aux transports en commun, stations BIXI, véhicules en libre-service, bornes de recharge électrique, stationnements pour vélo, taxis, etc.





# PLAN LOCAL DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL 2018-2021

# PLAN LOCAL DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL 2018-2021

Les arts et la culture ayant un impact positif indéniable sur le développement local et la vitalité de la communauté, Saint-Laurent a fait le choix d'identifier la culture comme quatrième pilier de son *Plan de développement durable 2011-2015*. Celle-ci a alors rejoint les dimensions environnementale, économique et sociale. Depuis, l'arrondissement a déployé de multiples initiatives pour rendre les arts et la culture accessibles, intégrés au quotidien de chaque citoyen et présents dans divers secteurs d'activités. Ce premier *Plan local de développement culturel* consolide donc le rôle majeur que joue la culture au sein de l'administration laurentienne.

**VOICI QUELQUES FAITS SAILLANTS DE CE PLAN:** 

### Déployer le véhicule Culture mobile sur le territoire.

**ACTION :** Faciliter la création d'œuvres artistiques, culturelles ou numériques citoyennes en mettant à la disposition des résidents les équipements techniques du véhicule Culture mobile.

### Ajouter des murales sur le territoire.

**ACTION :** Embellir le paysage grâce à cette forme d'art urbain, populaire auprès des résidents.

### Rendre gratuits tous les spectacles pour les 12 ans et moins.

**ACTION :** Favoriser l'accessibilité aux arts et à la culture dès un jeune âge en instaurant la gratuité pour les 12 ans et moins dès l'automne 2017 dans l'ensemble de la programmation de spectacles.

### Offrir des ateliers culturels à l'extérieur du Centre des loisirs.

**ACTION :** Encourager la participation aux différents ateliers culturels en offrant certaines disciplines dans des espaces non traditionnels ou d'autres lieux municipaux, comme le Complexe sportif, les chalets de parc, etc.

### Encourager la créativité des citoyens.

**ACTION :** Mettre sur pied à la Bibliothèque du Vieux-Saint-Laurent une Ruche d'art, soit un espace communautaire permettant la pratique artisanale ou artistique amateure.









# PLAN LOCAL DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE 2016-2020

Depuis la dernière année, Saint-Laurent s'est donné comme objectif clair de réduire son empreinte environnementale en agissant contre les changements climatiques, entre autres. Ainsi, en 2016, il est devenu le premier arrondissement montréalais à réaliser un inventaire local de ses émissions de gaz à effet de serre (GES). De plus, Saint-Laurent a adhéré au programme Partenaires dans la protection du climat (PPC) de la Fédération canadienne des municipalités (FCM), qui vise à créer un réseau d'administrations municipales canadiennes engagées à réduire les GES.

Innovateur et audacieux, le *Plan local de réduction des émissions de gaz à effet de serre 2016-2020* misera sur deux volets afin de rejoindre l'ensemble des acteurs concernés : le volet corporatif, qui vise les opérations municipales, et le volet collectif, qui concerne les activités réalisées dans la collectivité. Pour chacun, le plan fixe des objectifs précis et quantifiables, et ce, en s'arrimant aux objectifs de réduction de la Ville de Montréal.

### Volet corporatif

L'objectif de réduction des émissions corporatives est de 25 % d'ici 2020 par rapport à 2010.

### Volet collectif

L'objectif de réduction des émissions collectives est de 24 % d'ici 2020 par rapport à 2009.

**VOICI QUELQUES FAITS SAILLANTS DE CE PLAN:** 

Étendre le concept de Camp zéro déchet à l'ensemble des camps de jour offerts par l'arrondissement.

**ACTION :** Sensibiliser les jeunes Laurentiens et leurs familles à l'importance de diminuer les quantités de déchets produites.

Offrir une subvention d'un maximum de 50 % du prix d'achat d'une tondeuse sans carburant, jusqu'à concurrence de 75 \$ du prix d'achat.

**ACTION :** Réduire les émissions polluantes liées à l'utilisation des tondeuses à moteur.

Organiser des conférences publiques sur le thème des changements climatiques (impacts, adaptation, atténuation, etc.).

**ACTION**: Sensibiliser la population aux problématiques liées aux changements climatiques.

Lancer un projet pilote de collecte des matières recyclables et organiques dans le parc Hartenstein.

**ACTION :** Augmenter la quantité des matières valorisées pour diminuer d'autant les quantités de déchets envoyées à l'enfouissement et, éventuellement, étendre ce projet à d'autres parcs.

Distribuer des arbres dans le cadre de la Journée de la biodiversité.

**ACTION**: Augmenter la canopée existante sur les terrains privés.



En 2016, l'arrondissement a tenu des consultations **Demain à Saint-Laurent** sur le territoire tout au long de l'été.

# MERCI À TOUS LES PARTENAIRES

L'ARRONDISSEMENT REMERCIE SES PARTENAIRES
INSTITUTIONNELS ET COMMUNAUTAIRES, DE MÊME
QUE LES CITOYENS ET LES EMPLOYÉS MUNICIPAUX
QUI ONT PARTICIPÉ À L'ÉLABORATION DE CES PLANS.